

## Offre Speedy Firestone 2024

### SPEEDY VOUS REMBOURSE LA DIFFERENCE SI VOUS TROUVEZ MOINS CHER AILLEURS !

La société Speedy France SAS dont le siège social est situé au 72-78 avenue Georges Clémenceau à Nanterre (92000), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 421 363 979, propose une offre (ci-après l'Offre) « Speedy vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher ailleurs », du 2 janvier 2024 au 25 février 2024 pour l'achat et le montage de 2 ou 4 pneus parmi toute la gamme Firestone (été, hiver, toutes saisons, tourisme, camionnette ou 4x4).

#### CONDITIONS POUR BENEFICIER DU REMBOURSEMENT :

Le remboursement se fait selon les **conditions suivantes** :

- Le client devra justifier de son achat chez Speedy, en centre ou sur le site speedy.fr, en fournissant sa facture d'achat Speedy.
- La demande de remboursement du client devra concerner un **article rigoureusement identique** (de marque Firestone, neuf, de même taille, de même modèle et référence, de même conditionnement) et porter sur un nombre de produits identique à celui acheté chez Speedy.
- Le client devra communiquer les justificatifs permettant d'établir qu'il a trouvé le même pneu vendu par une personne morale domiciliée en France métropolitaine, ou sur les sites internet suivants : Allopneus.com, 1001pneus.fr, 123pneus, avatacar.com, coteroute.fr, firststop.fr, norauto.fr, feuvert.fr, euromaster.fr, profilplus.fr, bestdrive.fr, à un tarif inférieur à celui pratiqué par Speedy (ex : prospectus en cours de validité, devis, facture pro forma, copie écran faisant apparaître l'URL d'un des sites internet listés au-dessus proposant le prix inférieur et la date de la capture, etc...) sur la période identique de l'opération, soit du 2 janvier 2024 au 25 février 2024.
- Le prix du concurrent devra être le prix pratiqué pour tout public et ne devra notamment pas être un prix réduit en raison d'opérations promotionnelles, de soldes, de remises exceptionnelles, de coupons de réductions, de déstockage.
- Le client devra faire sa demande de remboursement sur [www.speedy-promotions.fr](http://www.speedy-promotions.fr) dans les 3 semaines suivant la date indiquée sur sa facture d'achat Speedy.

#### COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT ?

1. **Achetez** en centre Speedy participant à l'offre ou sur [speedy.fr](http://speedy.fr) et faites monter\* 2 ou 4 pneus parmi toute la gamme Firestone (été, hiver, toutes saisons, tourisme, camionnette ou 4x4) **entre le 02/01/2024 et le 25/02/2024.**  
*\*Le paiement du montage des pneus est requis mais le montage ne doit pas être obligatoirement simultané à l'achat.*
2. Vous avez trouvé des pneus Firestone à **des tarifs inférieurs à ceux pratiqués par Speedy, dans les 3 semaines suivant la date indiquée sur votre facture d'achat**, vendus par une personne morale domiciliée en France métropolitaine, ou sur les sites internet suivants : Allopneus.com, 1001pneus.fr, 123pneus.fr, avatacar.com, coteroute.fr, firststop.fr, norauto.fr, feuvert.fr, euromaster.fr, profilplus.fr, bestdrive.fr.

3. **Connectez-vous** sur [www.speedy-promotions.fr](http://www.speedy-promotions.fr) **sous 3 semaines suivant la date d'achat de vos pneus (au plus tard le 17/03/2024 inclus)** et **remplissez le formulaire** en renseignant vos coordonnées complètes, vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC).
4. **Téléchargez** une photo lisible et complète de :
  - Votre **facture d'achat et de montage\*\*** où apparaissent et sont entourés : la date de la facture, les références et quantités de pneus Firestone achetés et l'immatriculation de votre véhicule.
  - Votre **carte grise** au même numéro d'immatriculation que votre facture
  - La preuve de l'offre moins chère ailleurs

*\*\*Dans le cadre d'un achat sur internet, merci de télécharger uniquement la facture délivrée lors du montage. Si la facture a été éditée après le 25/02/2024, joignez impérativement en plus le bon de commande, daté entre le 02/01 et le 25/02/2024 inclus. Attention les bons de commande sans facture associés et les devis ne seront pas acceptés.*

Si votre demande est conforme et, le cas échéant, passé le délai de rétractation (3 semaines) après l'achat, Speedy procédera au remboursement de la différence dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la réception des justificatifs. Le remboursement de la différence sera effectué par virement bancaire. Toute autre forme de remboursement est exclue.

Pour toute demande concernant le remboursement, vous devez écrire à [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en précisant dans l'objet du mail « N°3814 – Offre Speedy Firestone 2024 ». Toute réclamation devra être faite avant le 30 avril 2024, l'opération sera définitivement clôturée à compter de cette date.

L'Offre est valable uniquement dans les centres participants Speedy et sur [speedy.fr](http://speedy.fr). Elle est réservée aux particuliers et aux véhicules dont le PTAC est inférieur ou égal à 3.5 tonnes. Cette Offre est strictement réservée aux pneumatiques Firestone, hors pose, équilibrage et valve, hors jantes. Les achats effectués auprès de points de vente Speedy ne participant pas à l'Offre et/ou ne respectant pas les présentes conditions ne seront pas éligibles. L'Offre est réservée aux personnes physiques résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) uniquement.

L'Offre est limitée à une demande et un remboursement par personne et par véhicule (même nom, même immatriculation). L'Offre est cumulable avec toute autre offre en cours sur les pneus Firestone. Aucun frais lié à la participation à l'Offre ne sera remboursé. Toute demande ne respectant pas les présentes modalités, incomplète, illisible, frauduleuse ou hors délai sera considérée comme nulle et ne sera pas honorée. A réception du dossier de participation, la société organisatrice Take Off se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de sa conformité. Il appartient au client de conserver une copie complète de son dossier jusqu'à son traitement.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cette opération font l'objet d'un traitement informatique par la société responsable du traitement SPEEDY FRANCE SAS. En participant à l'Offre, vous consentez explicitement au traitement de vos données personnelles. Les données collectées sont nécessaires pour le traitement de votre demande de remboursement et ne sont traitées que dans le cadre de l'Offre. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des conseils personnalisés concernant l'entretien de votre véhicule et des offres commerciales de la marque SPEEDY, les données traitées ne pourront être conservées plus de 3 ans après le dernier contact émanant de votre part ou dans le cadre de votre opposition.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition à la prospection, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement

et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci de vous adresser par courrier à Service Protection des données, 72/78 avenue Georges Clémenceau 92 000 Nanterre, ou par mail à [dpo@speedy.fr](mailto:dpo@speedy.fr) en joignant la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes/>). En participant à cette Offre, vous confirmez remplir et accepter sans réserve les présentes conditions ainsi que les conditions générales de vente de Speedy France SAS.